L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 17 MAI 1883.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation Extraordinaire, donnée par;

Le Club Dramatique et Social,

Le Dimanche, 20 Mai 1883.

Les

MOUSQUETAIRES,

ou Vingt Ans Après,

Drame en 12 Tableaux dont un Prologue.

—Prix des Places—

Loges d'avant scène....$1 00
Parquets, Premières et Secondes.... 75
Troisièmes.... 25

Les portes s'ouvriront à 7 heures, lever du rideau à 7 1/2 très précises, le spectacle finira avant minuit. 15 mai—

Pavillon d'été de Faranta,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

LE PROFESSEUR DAVISON,

Le héro de la corde tendue.

Entrée générale....10 cents

15mai—

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.

CAMPEMENT DE LA

Louisiana State National Guard.

Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY, MAJOR-GENERAL JOHN GLYNN, Jr.
Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.

Grand Tournoi Militaire des DIFFERENTS ETATS

—ET—

TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.

15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883.

Sous les auspices et la direction de la

Louisiana State National Guard.

Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de la première série de

TIRS A LA CARABINE,

ORGANISES COMME SUIT:

LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles; tir à 500 yardes cinq balles; tir à 1,000 yardes, cinq balles.

Mercredi, 16 du courant, seconde Série

LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles pour chaque distance.

TROPHEE D'ETAT.—Huit hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles par homme pour chaque distance.

Le tournoi sera soumis aux règlements de la "National Rifle Association of America."

Les PRIX offerts sont d'une grande beauté, et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 17, 18 et 19 du courant.

Grandes Manœuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats.

Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manœuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.

Distribution de Prix:

INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.
ARTILLERIE.—Premier prix, $500; second prix, $300; troisième prix, $100.

Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manœuvres militaires entre compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qui ait jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.

Admission au "Grand Stand"...$1 00
Admission au Champ.... 50

Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.

25 avril—1 m.

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

45 PIANOS PLEYEL

—DES—

DERNIERS MODELES

—ET AVEC DE—

Nouvelles Améliorations

VIENNENT D'ÊTRE REÇUS.

Les meilleurs pianos américains comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

STEINWAY.

Knabe, Behr, frères, SOHMER, Fisher et Pease.

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-même ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
Ou 50 rue Maine,
HOUSTON, TEXAS.

5 mai—

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Tonneliers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 p. m.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous ont été signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous les renseignements sont fournis gratis.

9 fév—1an MaJD

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Odile Barbé	Lantal, David
Barrère, Joseph	Lagorce, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, De Henri
Blanc Vve, née Classe Ossola	Lapeyre, Jean
Castaings, F C	Laumonier, Jean Gabriel
Chevalie, Jean, Marie, Louis	Lary, Pierre
Cledon, Bernard	Le Maréchal, Charles
Compère ou Combert	Mastry, François
Croze, Jean Baptiste	Masfrand, Louis
Coste, Jean Thiebaut	Michaud, Paulin
Clerc, M	Merlin, Charles Gabriel
Coude Camille famille	Mercier, Louis à Marmier
Cuthbert, Louis Michel	Moths, Guillaume
Dantelle, Michel dit Lyonnais	Noël, famille
Delas, De Vve	Pernet
Dupuy, Jean Marie	Pellerin, Jean Pierre
[illegible] E	Prévost, Pierre Nicholas
[illegible] P	Renaud, Hippolyte Jean
[illegible] Vve	Renaud, Emile Michel
[illegible], Jean Marie Laporte	Ring, William Félix
Daniel, Eugène	Sicard, Bernard
Dumoulin, Marie	Soulas, Joseph Alphonse
Duvillier, E L	Rozaud, Paul Eugène
Fabre, Ferdinand	Sérignan, De Vve
Fustier, Baptiste	Thorvel, Charles Louis
Goiset, Barthélemy Hippolyte	Tulagne, Emile Joseph
Girard, Edouard	Tulagne, Louis Baptiste
Magne, Jean	Truel, Léon, Albert, Auguste
Pedroche, Prosper	Verret, Le
Jacelin, Isidore	Vincens, Jean
	Verger, époux
	Vidal, Eugène

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONE.

La Nlle-Orléans, le 1er mai 1883.

Spectacles, Bals, &c

Fort Espagnol,

Saison de 1883

A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:

De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.

Le Dimanche—

De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.

L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après-midi.

W. S. SAITER,
Locataire et directeur général.

5 mai—

WEST-END

SAISON DE 1883,

Commençant---Mai, 1883.

Concerts du soir, par la Musique de West End,

Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,

Prof. G. D'AQUIN.

Engagement spécial du célèbre Cornettiste,

Signor A. LIBERATI,

Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.

Trains de West-End. Heures de départ

Les trains du City Railroad partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	LE WEST-END.
7........a. m.	8........a. m.
8........a. m.	9........a. m.
9........a. m.	10........a. m.
10........a. m.	11........a. m.
11........a. m.	12........m.
12........m.	1........p. m.
1........p. m.	2........p. m.
2........p. m.	3.15........p. m.
3........p. m.	3.45........p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à
10........p. m. et 11........p. m.

LES DIMANCHES.

Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus, toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heure; jusqu'à dix heures un quart du soir.

On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 102 rue du Canal.

Billets de famille et commutation établis à prix réduits.

F. WINTZ, Surintendant.

6 mai—

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE.

9....Rue Carondelet, près Canal....9

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix. 16 av—SaDMaJ

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIREES.
STORES DE FENETRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.

2 avril—dim.mar.jeu

Briques et Bois de Construction.

Le soussigné propriétaire de la

BRIQUETERIE DELACHAISE

ET DU

Moulin à Scie, Riverside,

Est prêt à faire des contrats pour la livraison de

Briques et de Bois de Construction

En quantité au gré des acheteurs.

Il sera fait des prix pour la livraison le long du fleuve Mississippi.

S'adresser à

J. A. BLAFFER,

Bureau, 57 rue St. Charles,

Drawer 14, Mechanic's Dealers & Lumbermen's Exchange.

14 av—1m

Déballage de Printemps.

B. & W. CRONER

font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en draps Religieuses, Buntings, Sattens, Linons, Batistes, etc. Aussi, un choix de

Costumes Brodés,

en Sateens, draps religieuses, Chambrays, etc.

Dentelles, Broderies, Ruches, Fichus, Echarpes, Voiles.

Un assortiment de

PARASOLS,

à moitié des prix coûtants

TAPIS, NATTES,

Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.

N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,
11 mars—3m 141 rue du Canal.

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques. 3avril—au 23 oct

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis. [illegible]

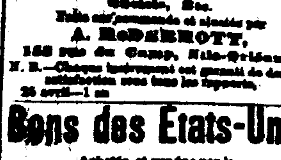

Bandages Herniaires, Bretelles, Supporters pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

152 rue du Camp, Nlle-Orléans,

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

26 avril—1 an

Bons des Etats-Unis

Achetés et vendus par la

Banque Nationale de la Nlle-Orléans

54 RUE DU CAMP.

13fév—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" de la Nlle-ORLEANS,

78 RUE DU CAMP.

EN DEHORS DU "RING".

MAIS POSSÉDANT D'AMPLES FACILITÉS POUR RÉASSURER DANS DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ET DE L'EST.

EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-A-COTON, LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.

PERTES AJUSTÉES AVEC EQUITÉ ET PROMPTITUDE, ET PAYÉES SANS ESCOMPTES.

5 avril—1m

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et en baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1879.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dumaine.
R. L. Tansy, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison, — Candeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget. — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—6m—mar jeu dim

Abel Dreyfous —ET— Félix J. Dreyfous,

NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 22 avril—1 m. D J

Dr M. FOURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.

Résidence et office, 259 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.

Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.

10mars—6m—Dim.Mar.Jeu.

New City Court Saloon,

90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.

CE Salon est ouvert depuis le LUNDI, 23 avril, avec un nouveau stock de liqueurs et de cigares de premier choix. De la bière Beck glacée et un beau lunch seront également servis tous les jours. Venez tous aux [illegible].

LOUIS J. NIPPERT, Propriétaire.

24 avril—1 m. D. J.

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

168 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.

(Entr. pale, rue Gravier, 217)

Dépôt du Cortland & Brand Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars 83—1

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance la présente proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspections, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanilla, Greytown, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'intenter des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 8ème jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.

(Sceau.)

Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

6 av—3 1m—MaD

L'ASSORTIMENT —DE— VETEMENTS DE PRINTEMPS —POUR— Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons [illegible] est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps, de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal.

[illegible] avril—

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

DONNERA A LA Nouvelle-Orléans, Lne., —LE— MARDI, 12 JUIN 1883,

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......$150,000
UN GROS LOT DE......50,000
UN GROS LOT DE......20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., MARDI, 12 JUIN 1883,

Au bureau de la compagnie.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit.... 30,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.... 7,500

2,279 Lots s'élevant à.......$522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et qu'en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

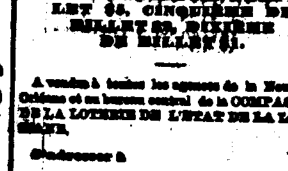

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Adressez-vous à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Le restaurant Alcazar à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 mai 1883, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, rue de Chartres No 61, entre les rues Bienville et Conti—

Le contenu du restaurant Alcazar, y compris la pension au dessus.

Conditions, comptant. 16mai—

30 belles Vaches laitières, toutes avec de jeunes veaux.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 17 mai 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Denis et Dufossat, à deux îlets de la rue St-Charles, près du cimetière, à l'écurie du grand Léon—

Les animaux ci-dessus aux conditions suivantes: Jusqu'à $100, comptant, et au-dessus de $100, trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

12 mai 4t

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN— NATTES DE CHINE,

A. Brousseau's Son,

17—RUE DE CHARTRES.—17

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

5 fév—1an

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

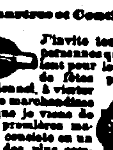

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toutes sortes, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, bronzes et conserves, orfèvrerie d'argent et plaqués, services de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

16 déc—6m—DMarJ

Portable Electric Lighter

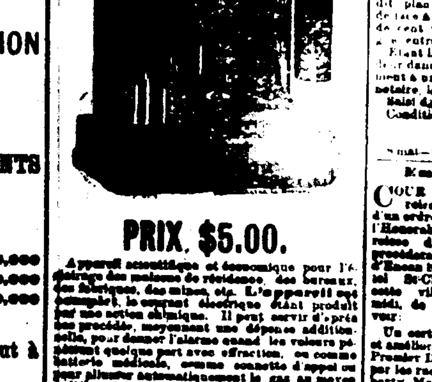

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après le procédé, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme conducteur d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le [illegible] est immédiatement environné de lumière [illegible] signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporé en vertu des lois du Massachusetts [illegible] décembre 1882.

"The Portable Electric Lighter" pour $5 se vend [illegible] de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

28 avril—3 m. mar. J. D.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurance contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif....$4,487,900 24
Passif....2,670,383 4[illegible]

Surplus....$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire-résident.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1882.

1 nov—1an—v.s

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 12 mai 1883.

Andry Joseph	Gibson A R
Arbonique J D	Hayward O Woodward
Arosé à Ward	Huguette Brasel
Armstrong John D	Haynes Henry
Arcostel Juan	Hutchinson James
Bent Arthur	Jacquet Stephen
Becnec Joseph	Johnson Hy
Butler Joseph	Klutz Lawrence
Brown Alf D	Kelley Martin
Brusseau Léon	Kittelberger John
Brown John	Knox Charles
Carney James	Lombardo Alberto
Celestin Manro	Lyons J E L
Chaux Hippolyte	Martinez José
Coriano Dominico	Merino Baptista
Corminand, Armand	Mancuso Pietro
Davidson care of Dr Benelin	Mandi Vincenzo
Fl Fugo Giovanni	Michel F
Dessirier Jules	Morris Wm
De Vaux Che	Powel James
Di Giorgio Antonino	Redatto Rocco
Dufour Charles	Rinbach Thos G
Duncan James	Roy Bradly Y
Fabre Jean Baptiste	Rossi Domenico
Fanter	Seward Hugh A
Fenike Philipp	Snyder Henry
	Spano Antonio

W. B. MERCHANT, Maître de Poste

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; four months, $1; three months, 75 cents.

Address Editors "N. O. Bee."

Succession de Eva Port.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8804—Division C—Attendu que Joseph Meyer et Catherine Grens sa femme, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Port, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 mai—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner, salut.

Attendu que Mme Adolphine Leclere, femme d'Achille Lafond, dûment autorisée par son mari, a acheté à une vente publique faite par Benedit Onorato, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1883, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 21 février 1883, dans l'affaire intitulée Mme Charles Weisbaar, tutrice, contre Louis Weisbaar, No 5733 du docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou avis, conformément aux sections 2370, 2372, et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Alphonsine Leclere, femme d'Achille Lafond, est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente de Benedit Onorato, de cette ville, agissant en sa qualité d'encanteur de cette paroisse, à Mme Adolphine Leclere, femme d'Achille Lafond, passé pardevant Frédéric Adolph, notaire, le 10 mai 1883:

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt-neuf pieds ou plus, jusqu'à une profondeur de soixante-douze pieds, formant la profondeur totale dudit lot de terre [illegible] entre les lignes.

Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 14 mai 1883.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.

Pour copie conforme: Louis A. Richards, Député-greffier.

16 mai—16 23 30—6 13 15 16 juin

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Barbara Fisher, veuve de George Ullmayer, vs. Felicia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8909.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Remparts, Esplanade et Bourgogne, mesurant, plus ou moins, trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire de Gaston A. Lamotte, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 5ème jour de mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—1,8,15,19 mai

Thos O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8348.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St-Jean, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer, en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et en outre désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de ville, en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun au pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar sur une profondeur de cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—8,15,22,29—5 9 juin

Emile Bouny vs Henry Rode.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8192.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberty, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet numéro quinze sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 14 jour d'avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm F Kapel, conformément à un acte passé pardevant O. Morel, notaire, le 30 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 av—26,3,12,19,26,30.

Henry Dick vs. John Walker, successeur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 8572—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes ou Dauphine, Royale ou Casacalvo, Pelagos ou Lesseps, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par Vergues, ingénieur civil le 19 mars 1837, déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun, au pied américain, vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la dite rue Pelagos sur une profondeur de cent soixante deux pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26 juin 2 5

Michel Morber vs Robert Abbott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6573.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1883 à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Cette propriété commerciale de valeur connue comme la Planters Steam Cotton Press, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro quarante-quatre, comprenant quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze inclusivement et borné par les rues Annunciation, Market, Richard, Constance et le Chemin Félicité, et mesurant, plus ou moins, trois cents pieds de face à la rue Annunciation, deux cent quatre-vingts pieds de face à la rue Constance, trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market, trois cent quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard, et soixante pieds de face au Chemin Félicité. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines qui y [illegible].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4,11,18,25—juin 1,5

Gustave Kohn vs. Joseph N. Magine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8316—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente-huit et borné par les rues Olara, Arcadie, Milan et Berlin, et qui est l'îlet désigné par le numéro cent dix-sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1868 et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des susdites quatre rues.

2° Et un autre certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente neuf et borné par les rues Olara, Arcadie, Berlin et l'Avenue Napoléon. Etant l'îlet de terre désigné par le numéro cent dix-huit sur un plan ci-dessus, désigné et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des dites quatre rues.

Etant les mêmes propriétés que le défendeur a acquises du plaignant conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 21 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4, 11, 18, 25—1. 5 juin.

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS—EN EQUITE.—No. 9688.

ANGELIQUE E. D. DELMONT VS. ALCEE PIERRE DUMAS ET ALS.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ A toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Joseph Dumas, ou contre les intérêts d'aucun des héritiers de la dite succession, de les adresser à mon bureau, dans les dix jours qui suivront la date ci-dessous. Après cette date, je procéderai au règlement et au partage de la dite succession entre les héritiers respectifs.

Mai 11, 1883. A. G. BRICE, Maître,
11 mai—11, 15, 20. 20 rue du Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6122. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Plaisance, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony entre lignes parallèles à la dite portion de terre formant une partie de l'îlet numéro vingt-deux sur le plan original du faubourg Delassize et étant désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, anciennement notaire, le 21 avril 1862, acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr, le 13 janvier 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
17mai—17 24 31—juin 7 14 19

La Ville de la Nouvelle-Orléans vs. la succession Evariste Blanc, la même vs. le même, la même vs. le même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1445, 1446, 2966—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et s'étendant à travers la rue Esplanade, mesurant au pied français deux cent seize pieds plus ou moins de face au Bayou St-Jean ou deux cent quatre-vingt-neuf pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de quatre cent quarante-neuf pieds quatre pouces, plus ou moins, au pied américain, sur la ligne nord ouest touchant à la propriété de J. L. Tissot quatre cent soixante-cinq pieds six pouces plus ou moins au pied américain sur la ligne qui le divise du Faubourg Pontchartrain et deux cent quatre vingt-douze pieds quatre pouces quatre lignes plus ou moins au pied américain, faisant face à la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17,21,28—5,12,17mai

John Nelson & Co. vs. Mme W. Mebrone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5762 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié d'intérêt indivis sur la propriété ci-après décrite. 1° Le lot A dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato, Thalie et Franklin, mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces, entre lignes parallèles. 2° Le lot numéro treize dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Claire et Martin, mesurant trente et un pieds huit pouces sur la rue Thalie sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—3,10,17 24,29 mai

M. S. Coste vs P. Wesley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8317 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, St Antoine et Bagatelle, mesurant au pied anglais vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles et égales, de soixante quatre pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Spearing, conformément à l'acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire, le 31 octobre 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—mai 3 10 17 24 29

Mme Celina Charbonnet, femme de James P. Guinault, vs. Edw. Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8 196—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Palmyre, désigné comme lot numéro seize de l'îlet numéro trente sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 10 mars 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Johnson et Gasquet et mesure vingt-sept pieds sept lignes de face à la dite rue Gasquet, sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, par acte passé par devant O. Drouet, notaire, le 23 février 1882.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3avril—25 mai 2,9,16,23,26

James Nash vs. la Société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7804.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Berlin, Constance, anciennement Live Oak, et Milan, et désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan lithographié déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, anciennement Live Oak, et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue Constance anciennement Live Oak, entre lignes parallèles, et les lots numéros deux et trois mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Lesquels dits lots ont été acquis par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire en cette ville, le 18 mars 1874.

Saisi dans l'affaire dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

Henry Frellsen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,862.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné comme le carré numéro cinquante-neuf, sur un plan dressé par Harang, voyer, le 18 mai 1852, et déposé dans les bureaux de la dite ville de Jefferson, une copie duquel est annexée à l'acte ci passé pardevant James Fahey, notaire, le 3me jour de mars 1873, en vertu duquel le dit McGehee a acquis la dite propriété de Joseph W. Pasp. Le dit îlet mesure trois cent soixante-dix-huit pieds de façade rue St-Charles; trois cent cinquante-trois pieds trois pouces rue Dufossat; deux cent cinquante pieds de façade rue Bordeaux et deux cent trente-et-un pieds de façade rue Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—5,12,19,26,30 mai

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.

No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey, Foucher & Co., est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents; que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mai—23—3ja

Déposez en sûreté vos valeurs

—DANS LA—

Voute de la Compagnie D'Assurances GERMANIA,

51 RUE DU CAMP.

Où elles seront à l'abri des voleurs et de l'incendie, à des prix très modiques pour les déposants.

Les négociants trouvent cette voûte la plus sûre pour y déposer leurs boîtes de banque.

Le gardien W. C. RAYMOND, donnera toutes les informations voulues et des circulaires relativement à la voûte.

Heures d'ouverture de la voûte de 9 A. M. à 4 P. M. H. ZUBERBIER, Président.
E. MAIRE, Secrétaire. 20avril—1m DMarJ

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quincaillerie. Quincaillerie.

Succession de Valsin Ehmichen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 7035.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No. 56 rue Royale — JEUDI, 17 mai 1883, à 11 heures du matin sur les lieux, No 239 rue Decatur, entre Dumaine et St Philippe en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 9 janvier 1883 il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession. Tous les droits, titres et intérêts de feu Valsin Ehmichen de la maison de commerce Ehmichen et Rousset, à savoir:

L'intérêt indivis de la dite raison sociale s'occupant d'affaires de quincaillerie au No 239 de la rue Decatur, d'après un inventaire de la dite succession.

Termes: Celle-ci étant la troisième et dernière criée, la dite moitié indivise sera adjugée au dernier et plus fort enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à 12 mois de crédit, l'acquéreur donnant son billet avec une bonne garantie solvable portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

5 mai—5 12 17.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. Hambrecht vs. Thompson Smith.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 3010—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 mai 1883, à midi—

Un lot de meubles de maison, tel qu'en fait foi un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: Comptant.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16mai—16, 22, 26.

B. Saloy vs T. McCullum.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 2990—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique au No 139 rue Marais, VENDREDI, 25 mai 1883, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles tel que l'accuse un inventaire enliassé à mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable, 2me Cour de Cité.
15 mai—15 22 26

W. H. Foster et als vs August Nelson.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 7,262 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt, No 900 rue Magazine, le SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval, Voiture (Herdig Coach No 1), moins une roue qui manque.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON, Constable.
8 mai—8,13,19

BUREAU DE PRETS DE HART,

49 rue Baronne. Argent prêté sur

DIAMANTS, montres, bijouterie, meubles, pianos, miroirs, etc.,—à très bas prix des objets sont pris en gage à l'année. Précautions prises contre les voleurs. Police de Farrell employée, ainsi qu'une police privée.

1 nov—1m—dim mar je

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies	$519,599 40	
Primes maritimes	126,501 62	
Primes de rivières	35,765 19—	$661,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 10
Total des primes		$769,839 12
A déduire—		
Primes non acquises	$201,117 02	
Primes remboursées	54,392 99	
Réassurances	99,691 38—	355,401 39
Primes nettes acquises		$414,437 47
[illegible]er, loyer et courtage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,853 38	
Dépenses générales, commissions, taxes, etc.	174,535 23—	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00—	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79	
300 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	339,900 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,790 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	37,500 00	
1 bon du Battalion Washington Artillerie	500 0	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,750 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action de New Louisiana Jockey Club	740 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,027 66	
Prêts sur demande.	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	6 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761 67	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Compte en suspens.	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,901 14—	$875,588 62
PASSIF.		
Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	201,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 20	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83—	$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est sûre et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMID
D. FATJO,	JULES TUYES.

16 janv—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Placement avantageux.

La belle résidence en briques No 161 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Dauphine et Bourgogne, et mesurant 21 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques, à deux étages, cuisine en briques, à deux étages, water-works, citerne, le gaz partout dans la maison principale, cour carrelée en pierres plates, et portant le numéro municipal 161 rue de la Douane.

Termes et Conditions—Moitié au plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets. L'acquéreur assurera la propriété et en fera le transfert à qui de droit et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. L'acquéreur assumera en outre du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1883.

Acte de vente par devant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

Une paire de magnifiques juments noires et une belle barouche presque neuve, harnais, etc.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mai, à midi et demi, il sera vendu rue Gravier, entre St Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles—

Une magnifique paire de juments noires et une belle barouche presque neuve avec un harnais double. Les juments sont saines, vites, douces et n'ont peur de rien. Les personnes se proposant de passer l'été sur les bords du lac ou les familles demeurant en ville sont informées que l'occasion qui se présente est rare de conclure un bargain.

Conditions—Comptant.

On peut voir l'attelage devant nos bureaux jusqu'au jour de la vente. 12 juin—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Eva Port.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8589—Division— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Port, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 mai—13 17 22

Succession de William Rufus Crane

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8600—Division B— Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Rufus Crane, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16mai—16 20 25

Succession de M. et Mme John S. Lepretre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5954 — Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jules J. Aldigé administratrice de ces successions ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mai—12.16.20

Succession de Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1516.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et le dit exécuteur testamentaire déchargé de toute responsabilité dans cette affaire.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mai 12.16 20

Successions de Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8574—Division C. Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 mai—15 19 24

Avis aux créanciers.

Bernhard Rosenberg vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8008—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernhard Rosenberg et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par le syndic en cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12mai—12 16 20

W. H. Merkel vs. J. & A. Gauthreaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 514.—Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par les liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 mai—9.13.18

Cotes du Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.

LUMBER, TIMBER AND SHINGLES—

YELLOW PINE—For building, furnished to dress up to 6x8, 32 feet long ⅌ 1,000	$14 00@16 00
For building, Timber over 32 long	16 00@25 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in, merchant	14 00@16 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in, clear	16 00@20 00
Boards for sheating	9 00@12 00
Weather boarding	14 00@15 00
Weather boarding dressed	15 00@17 00
Cotton wood boards and plank	11 00@14 00
Flooring, dressed 1¼ inch merch.	22 50@25 00
Flooring, dressed 1½ inches clear	25 00@30 00
Flooring, 1¼ in, clear, gallery	27 50@35 00
Flooring, 1½ in., clear, square edge	22 50@30 00
Ceiling, dressed, ⅜ and ⅝ in., merchantable	12 00@14 00
Ceiling, dressed, ⅜ and ⅝ inch, clear face	15 00@20 00
Shelving, or base dressed	15 00@20 00
Shelving double dressed	20 00@25 00
Wharf timber per B foot	10@ 12c
Wharf timber 12x12 square	@ 15½
CYPRESS — Sills, fence posts, sleepers	18 00@25 0
Boards, 1¼, 1½ and 2 inches, pr. seasoned	20 00@...
Boards, 1, 1¼, 1½ and 2 in. ch.	25 00@40 00
Cedar in logs	@ 10c
Cedar sawed	4c
Cedar plank, 2, 2 1/3 and 3 in.	40 00@60 00
Box boards	10 00@20 00
WALNUT—Ohio river 1 to 4 inch	120 00@......
Arkansas river	80 00@......
Black river	80 00@120 00
Mahogany in logs	9@ 12c
Mahogany sawed	10@ 18c
OAK—Ohio river, 1 to 4 inches	60 00@......
OAK—White, 1 to 4 inches	60 00@80 00
SHINGLES—20 in. guaranteed.	4 25@ 4 50
20 inches merchantable	2 75@ 4 00
LATHS—Plaster	2 00@ 2 50
BUILDING MATERIAL—	
BRICK—Red building, ⅌ 1,000.	8 50@10 00
Lake building, ⅌ 1,000	10 00@11 00
Lake paving, ⅌ 1,000	12 50@13 00
American fire, ⅌ 1,000	30 00@40 00
English fire, ⅌ 1,000	35 00@45 00
LIME—Alabama, ⅌ bbl	1 00@ 1 25
Western ⅌ bbl	1 25@ 1 50
CEMENT—Portland, ⅌ bbl	3 50@ 3 75
Rosendale, ⅌ bbl	1 75@ 2 25
Western ⅌ bbl	1 00@ 1 50
PLASTER—Calcined, ⅌ bbl	1 80@ 2 25
Hair, plaster, ⅌ lb	3½@ 05
SAND—River, ⅌ bbl	......@ 20
Yellow, ⅌ bbl	24@ 30
White, ⅌ bbl	30@ 50
Ballast, ⅌ bb	......@ 20
TILES—English ridge, each	18@ 20
Fire tiles	40@ 1 00
SLATE—Bangor quarry, ⅌ sq're.	5 75@10 00
Virginia quarry, ⅌ square	......@ 6 00
Chapman quarry, ⅌ square	7 50@10 00
Purple, ⅌ square	6 50@ 7 25
English quarry, ⅌ square	10 00@12 00
FLAG STONE—	
German 16x16 ⅌ yard	@ 1 80
German 19½x19½ ⅌ yard	1 90
German 22¾x22¾ ⅌ yard	2 00
German 28½x22¾ ⅌ yard	2 00
MISCELLANEOUS—	
Schillinger pavement, Laid	2 65
Slate, slabs and hearths per sqr ft	—@ 50
IRON—	
Bars round and Square—1 to ⅞ ⅌ 100	2 75@ 2 85
Bars, flat, 1½ to 4x⅝ inches ⅌ 100	2 75@ 2 85
Bands, light, 3 to 6x⅛ inches ⅌ 100	4 00@......
Bands, heavy, 3½ to 6x¼ inches ⅌ 100	2 85@......
Hoops, ⅝ and 9/16, 17 to 20 G per lb	6 00@......
Sheet 10 to 14 G per lb	4 25@......
Sheet, galvanized, 28 G per lb	9 1-2@......
Roofing refined	......@ 1-10
NAILS—	
Ten d nails ⅌ keg	3 65@ 75
Cut spikes ⅌ keg	3 90@ 80
TIN—	
Roofing, 1x20x28 inches ⅌	17 00@......
I. C. 1x20x28 inches ⅌ box	12 50@......
1x14x20 inches ⅌ box	8 50@......
I. C. 14x20 inches ⅌ box	6 50@......
Block ⅌ liv	30@......
COPPER—	
Roofing per lb	28@......
Brazier's sheets 12 lb and over	30@......
BRASS—	
Sheet	27@......
ZINC—	
Sheet	9 @......
LEAD—	
Pig	......@ 5½
Sheet	@ 6
Pipe	......@ 8½
PAINTS—	
White Lead, strictly pure per lb	6½@......
Red—Painters per lb	@ 6½
Red—Extra per lb	......@ 7
OILS—	
Linseed—Raw per gal	55@ 58
Linseed—Boiled per gal	58@ 61
Linseed—Imperial per gal	40
Lard—Winter per gal	90@ 1 00
Lard No 1	85@ 95
Cotton seed	50@ 55
Imperial bright varnish	25
TURPENTINE	53@ 55